

Lisez le journal numérique
sur le site : lindependant.org

Le Démocrate

N° 1181 DU MARDI 31 OCTOBRE

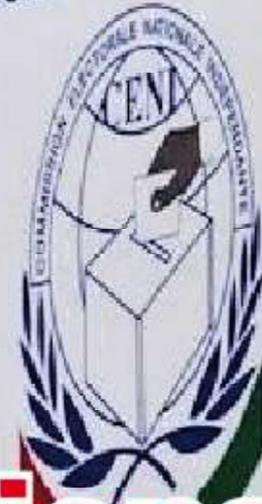
SEPTIÈME SEMAINE D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS



P.2

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

-C.E.N.I.-
Commission Electorale
Nationale Indépendante



MORY CONDÉ

«Le MATD doit organiser les élections»

Concours d'entrée fonction publique

**Le ministère « allège » la tâche
aux candidats...**

P.3

La crise des conducteurs de
Taxi-Motos à Kankan

**L'appel urgent pour alléger le fardeau
des frais de plaques d'immatriculation
et assurances** P.8

Le réveil urgent pour sauver
la Transition

P.7

**Bah Oury alerte sur les retards
dans la mise en place de la
délégation générale des élections**



Éléphant RPG face aux moustiques

**Alpha frappe fort dans une
déclaration explosive
depuis la Turquie**

SATIRE A VUE

Doumbouya, les golems et la méthode Coué

Dans le vaste théâtre de la transition guinéenne, la junte militaire au pouvoir semble adhérer à la formule du professeur Panglos, un personnage haut en couleur de Voltaire : « Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ».

Mais derrière cette posture la population observe, non sans désillusion, la réalité amère qui se décline depuis un certain 5 septembre 2021.

Alors que des voix s'élèvent pour dénoncer le manque de visibilité du processus devant mettre un terme au pouvoir kaki, les autorités rétorquent avec assurance que tout se déroule à merveille. Comme dans « la meilleure des transitions possibles ». La Guinée serait au sommet de sa gloire, les Guinéens seraient plus heureux que jamais. Vraiment ? On se demande bien dans quel monde parallèle ils vivent. Peut-être la 4e dimension ?

Naturellement, au sein de la plèbe (l'écrasante majorité de la population), avec les conditions de vie infernales qui sont les siennes, l'on ne partage point ce constat tronqué.

Les gens rient plus jaune que le fanion du parti



qui était au pouvoir, les difficultés du quotidien sont infernales et l'avenir radieux qu'on leur a promis semble bien loin. Que ce soit dans le secteur privé ou chez les fonctionnaires, la colère gronde, les lamentations se multiplient. Malheureusement, les murs du palais Mohammed V semblent plus que jamais étanches face à ces cris de désespoir.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes confrontés à un régime de faux-semblants, de non-dits, de réformettes cosmétiques, de démonstrations tape-à-l'œil, de contradictions et de clientélisme médiocre. La transition est devenue le lieu où les espoirs s'évanouissent, ainsi qu'un tremplin pour une nouvelle caste d'opportunistes, dont de nombreux golems que les

flots de décrets n'arrêtent pas de charrier.

Un golem est une créature légendaire du folklore juif. Selon la tradition, c'est un humanoïde fait d'argile qui peut être animé grâce à des rituels. Transposé dans le cadre d'un État, c'est un décret qui lui donne vie.

Dans notre contexte, les golems de la transition sont donc des créatures toutes faites, apparues de nulle part grâce aux nombreux décrets du « seul maître à bord après Dieu ». Sachant qu'ils doivent tout à leur créateur et que la fin de la transition signifierait un retour vers le néant, ils excellent dans la flagornerie et la démagogie. De plus, propulsés à des fonctions importantes sans en acquérir les manières, la distinction et la classe, ils fanfaronnent à tout-va, se faisant remarquer plus qu'une mouche noire dans un bol de lait.

Il se pourrait que la junte militaire et ses coéquipiers aient adopté la méthode Coué, faute de pouvoir

établir un bon diagnostic et d'appliquer les mesures adéquates pour répondre aux attentes des Guinéens. Cette méthode, développée par le psychologue et pharmacien français Émile Coué au début du 20e siècle, repose sur l'autosuggestion par la répétition de phrases positives afin d'influencer l'esprit subconscient et de favoriser le bien-être et la confiance en soi.

Pendant ce temps, le tableau est rouge de mécontentement et d'inquiétude.

Pendant ce temps les conditions de vie se dégradent, l'avenir semble de plus en plus sombre, et les promesses de la junte ne font plus recette. C'est peut-être le moment d'arrêter de se voiler la face et s'atteler à relever les défis. Les vrais. Parmi lesquels, baliser le chemin vers un retour, le plus rapidement possible, à un pouvoir civil élu devrait figurer en bonne place.

A. Top Sylla

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Kipé Dadiya
Commune de Ratoma
servicecommercial@lindependant.org
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18
Conakry

Redacteur en chef

Alpha Amadou DIALLO: 628.85.84.18
Email:
alphaamadoudiallo@lindependant.org
lindependantguinee@gmail.org

Comité de rédaction

Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Aïssatou Sadio BAH

Collaborateurs

Algassimou L DIALLO
Oumar CAMARA
Abdoul Chaolis DIALLO
Saliou KEITA
Louda DIA

P.A.O

G. SOUMAORO
Tél. (+224) 628.529.162

Recouvrements, Abonnements,

Marketing, Publicités & Annonces

servicecommercial@lindependant.org
Amadou Tidiane DIALLO
Tél. (+224) 666 60 79 99
Amadoutidianediallo

@lindependant.org

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Le

Scribe

Lisez le journal numérique sur le site
<https://lindependant.org>

POLITIQUE/ELECTIONS

Mory Condé campe sur sa position, « le MATD doit organiser les élections »

Le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Mory Condé, a récemment réaffirmé au micro de FIM FM que c'est au MATD d'organiser les élections en Guinée. Une position qui tranche avec celle de l'opposition qui souhaite qu'un organe indépendant organise les scrutins nationaux en République de Guinée.

« Au niveau du ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, il y a une direction qui s'appelle la Direction nationale des affaires politiques et administration électorale. Je ne sais pas ce que les gens

appellent organe de gestion des élections. Il faut qu'on évite un peu dans ce pays à prendre l'exception comme la règle. Cette histoire (la mise en place d'un Organe de gestion des élections), je l'entends par-ci par-là, c'est de l'exception qui a été créée, parce qu'à un moment donné, des acteurs politiques qui avaient la gouvernance du pays ne rassuraient pas les autres acteurs politiques en face. Pour ce qui est de notre cas, cette refondation annoncée va toucher à tous les domaines de la vie publique notamment la réforme institutionnelle.

Dans cette réforme



institutionnelle, comme dans tous les pays du monde que nous considérons comme démocrates, c'est le ministère de l'Administration du territoire et de la

Décentralisation qui organise le processus électoral. Dans ces mêmes pays, il y a une structure qui est créée autour de cette direction, où les acteurs politiques siègent pour regarder au jour le jour ce qui se passe, formuler des recommandations, contester même certaines choses et amener à porter des corrections. Notre pays ne fera pas exception.

Le même processus se fera en Guinée et de la façon la plus transparente », a affirmé Condé.

Alpha Amadou Diallo

FAITS DIVERS

Coup de poing asséné à un des leurs : les avocats guinéens ne décolèrent pas!

Au cours de leur assemblée générale organisée ce vendredi 27 octobre 2023 dans la salle d'audience à la Cour d'Appel de Conakry, les avocats ont décidé d'arrêter de travailler sur toute l'étendue du territoire guinéen, affirme un de leurs porte parole.

« Au cours d'une audience correctionnelle à Coyah, maître Facinet Sylla a été agressé physiquement par le procureur par intérim qui lui a donné un coup violent au nez et il a saigné. Aussitôt informé, le bâtonnier lui a demandé de rallier Conakry le siège de l'ordre. Il a été entendu par le bâtonnier et le confrère maître Aboubacar Sidiki Camara. Entre temps le premier président de la Cour d'Appel et le Procureur Général près la Cour d'Appel de Conakry ont invité le bâtonnier à une discussion au tour du sujet. Au cours de cette discussion, tous les magistrats présents et le président ont déploré le comportement du procureur par intérim de Coyah et ont condamné farouchement ces agissements. Il a présenté des excuses, les excuses qui ont été acceptées par le confrère et par le bâtonnier. Mais lorsque l'affaire a été portée à la connaissance de l'ensemble des avocats, ils ont dit que ça ne va pas se passer comme ça. Donc finalement une assemblée générale a été convoquée pour ce matin », a expliqué



Me Faya Gabriel Kamano.

Selon lui, « Il a été décidé de suspendre la participation des avocats à toutes les audiences sur toute l'étendue du territoire pour deux semaines, ça veut dire nous reprenons le lundi 13 novembre 2023 ».

Me Kamano souligne par ailleurs qu'un pool d'avocats a été piloté par Me Sidiki Béréte a constitué.

« Ce pool sera chargé d'exercer des recours judiciaires qu'il faut contre le magistrat en question. Il appartiendra au pool qui aura la direction de la

procédure d'initier à son choix, une procédure pénale ou disciplinaire », a laissé entendre le porte parole du Barreau de Guinée.

« Lorsque les avocats ont des frictions avec des OPJ, c'est au procureur que nous faisons recours pour trouver solution. Mais imaginez, si c'est ce procureur qui se permet de violenter un avocat dans l'exercice de ses fonctions dans l'enceinte d'un tribunal, cela veut dire que même les justiciables ne sont vraiment pas à l'abri », s'est interrogé Me Kamano.

Alpha Amadou Diallo

PROMOTIONS AU SEIN DE L'ARMÉE GUINÉENNE

Balla Samoura, Ibrahima Sory Bangoura et d'autres officiers élevés au rang de général de division

Dans une décision historique, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a délivré vendredi soir une série de décrets conférant un statut exceptionnel à plusieurs officiers généraux des forces de défense et de sécurité de la Guinée. Ces officiers ont été élevés au prestigieux grade de général de division, marquant ainsi une étape cruciale dans l'évolution de la hiérarchie militaire guinéenne.

Parmi les heureux promus, le général de brigade David Haba, portant le matricule 18255/G, a été élevé par le colonel Doumbouya au rang envié de général de division. Il exerce actuellement les fonctions de directeur de cabinet au ministère de la défense nationale, démontrant ainsi son engagement et son dévouement exceptionnels envers la sécurité nationale.



Un autre décret présidentiel a également marqué l'ascension fulgurante du général Ibrahima Sory Bangoura, matricule 17000/G, qui occupe le poste de chef d'état-major général des forces armées guinéennes. Ce brillant officier se voit désormais conférer la dignité et l'appellation de général de division, une reconnaissance bien méritée de son leadership au sein des forces armées.

L'armée guinéenne peut également se féliciter de la promotion du haut commandant de la gendarmerie nationale, Balla Samoura, dont le matricule est 21246/G. En reconnaissance de ses compétences exceptionnelles et de sa loyauté envers la nation, le président de la transition l'a élevé au rang de général de division, renforçant ainsi son rôle clé dans le maintien de l'ordre et de la sécurité au sein du pays.

Ces promotions spectaculaires témoignent de l'engagement continu du gouvernement guinéen envers le renforcement de ses forces de défense et de sécurité, tout en reconnaissant le talent et le dévouement exceptionnels de ces officiers généraux. Les citoyens guinéens peuvent être rassurés que leur nation est entre de bonnes mains, avec des leaders militaires de cette envergure aux commandes.

Amadou Tidiane Diallo

Aziz Camara

CONCOURS D'ENTREE FONCTION PUBLIQUE

Le ministère « allège » la tâche aux candidats...



Le ministère du Travail et de la Fonction publique comptait organiser un concours les 25 et 26 novembre 2023, en exigeant un certain nombre de pièces à fournir par les candidats que bon nombre d'observateurs trouvaient « excessif ». Ce point vient d'être allégé par les équipes de Julien

Yombouno...

En effet, désormais, les candidats ne sont tenus de fournir qu'une copie de la pièce d'identité biométrique (carte d'identité nationale ou passeport), une photocopie légalisée du diplôme, une photo d'identité datant de moins de 3 mois et un certificat de résidence datant de moins de 3 mois.

Après les résultats, ceux qui seront déclarés admis vont fournir le reste des dossiers, à savoir un casier

judiciaire, une copie de certificat de nationalité et un certificat de visite et contre visite datant de moins de 3 mois avant leur intégration. Voir le texte ci-dessous.

A Concours national fonction publique

h t t p s : / / www.lindependant.org/concours-entree-fonction-publique-le-ministere-allège-la-tâche-aux-candidats/

FAITS DIVERS

Après la bagarre, le Procureur a présenté ses excuses a l'avocat

(Conseil de l'Ordre)



Coyah.

Et après avoir recueilli les explications de Me Moussa Kalil Condé, le Président du TPI de Coyah et d'autres témoins, le Bâtonnier a invité notre confrère au siège du conseil et l'a écouté en présence du Secrétaire Général et de Me Aboubacar Sidiki Camara.

Le Procureur par intérim de Coyah aussi a été invité et écouté par le Procureur Général et le Premier Président de CAC.

Enfin, une rencontre de crise a eu lieu dans le bureau du Procureur Général au cours de laquelle, le confrère et le Procureur se sont expliqués devant les Bâtonnier SQUARE et Dinah, le Secrétaire Général, le Procureur Général et le Premier Président.

Après avoir entendu les deux parties, tous les magistrats présents ont condamné les agissements du Procureur par intérim de Coyah et des excuses ont été présentées par eux, y compris leur collègue fautif, à Me Facinet Sylla et au Barreau.

Ces excuses ont été acceptées par le confrère et par le Barreau.

Mais tout de même, malgré cette acceptation, le conseil de l'ordre se réunira pour adresser une lettre de protestation au Ministre de la Justice, Garde des Sceaux pour dénoncer le comportement indélicat de ce procureur par intérim mais aussi de tous les parquetiers dans l'ensemble afin que tels agissements ne se répètent plus.

C'est pourquoi, tout en renouvelant son soutien indéfectible à notre confrère Facinet Sylla, le Conseil de l'Ordre invite tous les avocats à la retenue et à l'apaisement.

LE CONSEIL

Alpha Amadou Diallo

Le Procureur intérimaire du Tribunal de Première Instance de Coyah, Almamy Sékou Camara, en était venu aux mains le mercredi 25 Octobre 2023 avec l'avocat Me Facinet Sylla dit Lawal qui, selon certaines sources, aurait mal perçu la réquisition du Procureur contre sa cliente.

Le procureur avait demandé à la Cour de condamner la client de Me Sylla à 5 ans de prison assortie de deux ans de sursis, accusée de stellionat. Suite à l'incident, le Barreau de Guinée a écouté les deux parties au cours d'une plénière ce jeudi 26 octobre 2023, en présence du Procureur Général près la Cour d'Appel de Conakry et d'autres témoins. Le Conseil de l'ordre des avocats affirme que le procureur intérimaire du TPI de Coyah, Almamy Sékou Camara, a présenté ses excuses.

Ci-dessous le texte publié par le Conseil de l'ordre des avocats de Guinée.

Compte-rendu du conseil de l'ordre des avocats de Guinée:

Chers confrères et consœurs, dans la journée du mercredi, 25 octobre 2023, notre confrère Facinet Sylla dit Lawal a été, dans l'exercice de ses fonctions, agressé physiquement et blessé par le Procureur de la République par intérim près le TPI de

FAITS DIVERS - TRIBUNAL DE COYAH

Injures, coup de poing et nez cassé lors d'un « pugilat » entre un procureur et un avocat

Une violente bagarre a eu lieu mercredi entre le procureur du tribunal de première instance de Coyah Almamy Sékou Camara et l'avocat Me Facinet Awal Sylla qui a saigné après avoir reçu « un violent coup de poing sur le nez ».



Selon un « témoin » de la scène, tout est parti du réquisitoire du procureur dans lequel il a demandé qu'une cliente soit condamnée dans une affaire domaniale portant sur 220 millions gnf à 5 ans de prison dont 2 ans avec sursis. Ce que, dit-il, l'avocat n'aurait pas aimé et aurait tiré violemment sur la personne lors de ses plaidoiries.

« Le procureur a demandé au juge séance tenante de dire à l'avocat de ne pas s'en prendre à sa personne. Il l'a traité de tous les noms d'oiseau, il est allé jusqu'à lui dire en pleine audience qu'il sait que le procureur a pris de l'argent dans le dossier, qu'il a été enlevé à la Crief à cause du fait qu'il soit corrompu. Le procureur a

répliqué en disant qu'il a plutôt été promu en le nommant à Coyah parce qu'il était juge d'instruction à la Crief. Le président a suspendu l'audience pour qu'on s'entretienne. Lors des échanges dans son bureau, le juge a demandé que l'incident soit noté dans le plumitif. A la sortie, le procureur se retrouve nez à nez avec l'avocat qui le bouscule violemment. C'est ainsi que le procureur qui a réagi. Contre toute attente, à son bureau, le procureur a été surpris par une chaise prise par l'avocat contre lui. Il a fallu moi pour bloquer l'avocat. Sinon c'est le pire qui allait se produire. Le procureur n'a frappé personne, il s'est défendu contre de violentes attaques », a expliqué KRC, qui dit être

témoin du pugilat.

Côté de l'avocat, on dément la version et parle d'agression d'un procureur dans le milieu professionnel.

Contacté, Me Facinet dit rencontrer d'abord le barreau avant de parler à la presse. Il a tout de même confirmé avoir reçu un violent coup sur le nez qui a provoqué un saignement.

« J'attends juste l'autorisation de l'Ordre avant de donner ma version. J'ai été attaqué. Je saigne du nez, j'ai les photos. Il faut que telles exactions s'arrêtent dans le pays. Je suis la victime. Il m'a donné un coup de poing sur le nez. C'est grave ce qui s'est passé à l'audience de ce mercredi à Coyah. Si c'est un procureur qui est censé lui-même poursuivre les gens qui commet une infraction et dans le milieu professionnel, vous voyez ce que ça fait ? », déplore Me Facinet Hawa Sylla.

(Source : Médiaguinée)

GUINÉE

Le Col. Doumbouya lance une opération majeure de déguerpissement pour assurer la propreté urbaine

Dans une annonce retentissante lors du conseil des ministres ce vendredi, le Colonel Mamadi Doumbouya a émis un ordre impératif. Le président de la transition a enjoint les ministres concernés à prendre des mesures rapides pour assurer un déblaiement complet des déchets et obstacles encombrant les voies urbaines.

Au cours du compte-

rendu du conseil des ministres ce vendredi, le porte-parole du gouvernement a rapporté les instructions présidentielles : « Le président a demandé au Premier ministre un rapport détaillé sur les décisions prises qui pourraient être en infraction avec la loi. Il a souligné l'importance de les réévaluer, de garantir leur conformité et de traiter celles qui ne le sont pas. »

Selon les dires d'Ousmane Gaoual Diallo, le Colonel Mamadi Doumbouya a convoqué le ministre de la Sécurité, le ministre de l'Administration du territoire et le ministre de l'Habitat pour entamer, dès ce week-end, une vaste opération de déguerpissement des débris obstruant les voies.

Gaoual Diallo a rapporté les propos du

(Suite à la page 5)

MORY CONDÉ

Une nouvelle orientation pour l'organisation des élections en Guinée



Le 30 décembre 2021, dans un décret émanant du bureau du président de la transition guinéenne, le colonel Mamadi Doumbouya, une décision d'importance a été annoncée : la compétence en matière d'organisation des élections et des référendums a été transférée au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD). Cette mesure, qui bouscule les pratiques établies, suscite des interrogations quant à la mise en place d'un nouvel organe de gestion des élections en Guinée.

C'est lors d'une récente intervention dans l'émission « Mirador » que Mory Condé,

à la tête du MATD, a été confronté à cette question cruciale. Il a expliqué : « Au niveau du MATD, il y a une direction nationale des affaires politiques et d'administration électorale. Il faut qu'on évite un peu dans ce pays à prendre l'exception comme la règle. Cette histoire de CENI, je l'entends par-ci par-là. C'est de l'exception qui a été créée parce qu'à un moment donné, les acteurs politiques, à travers la gouvernance du pays, n'étaient pas rassurés. »

Mory Condé, sous l'égide du Comité National de Redressement et de Développement (CNRD), a assuré que « la refondation qui a été annoncée le 5 septembre va toucher à tous les domaines de la vie publique. Dans les réformes institutionnelles, comme dans tous les pays du monde, c'est le ministère en charge de l'administration du territoire et de la décentralisation qui organise le processus électoral. »

Le ministre Condé a insisté sur le fait que cette pratique est courante dans les démocraties à travers le

monde. « Dans tous les pays du monde que nous considérons démocratiques, le ministère en charge de l'administration du territoire, à travers la direction générale des élections ou de l'administration électorale et des affaires politiques, a la charge d'organiser les élections », a-t-il souligné.

Il a également précisé que ces pays mettent en place une structure où les acteurs politiques participent activement. « Il y a une structure qui est créée autour de cette direction où les acteurs politiques siègent pour regarder au jour le jour ce qui se passe, formuler des recommandations, contester même certaines choses pour amener à apporter des corrections », a-t-il expliqué.

Mory Condé a affirmé avec détermination que la Guinée ne ferait pas exception à cette règle mondiale. « Le même processus se fera en Guinée de la façon la plus transparente », a-t-il conclu. Cette décision marque ainsi un tournant majeur dans la manière dont les élections sont organisées en Guinée, s'inscrivant dans le cadre des réformes institutionnelles entreprises par le gouvernement de transition.

Saliou Keita

GUINÉE

Le Col. Doumbouya lance une opération majeure de déguerpissement pour assurer la propreté urbaine

Chef suprême des armées : « Les nouvelles voies asphaltées se retrouvent obstruées par des ateliers improvisés, des marchands ambulants, entre autres. Il a ordonné fermement le déblaiement tant que ces occupations persisteront. Des mesures durables doivent être mises en place pour assurer le dégagement des voies. Il a ainsi donné des directives strictes à plusieurs ministres pour agir dès ce week-end. »

« Ne soyez pas surpris de voir des engins lourds à

l'œuvre pour dégager nos rues dans la capitale. Depuis quelque temps, les encombrements de déchets ont considérablement diminué. Les rues commencent à véritablement refléter la propreté et la dignité d'une capitale, comme le souhaite le président de la République, » a souligné le porte-parole du gouvernement.

Cette annonce marque une



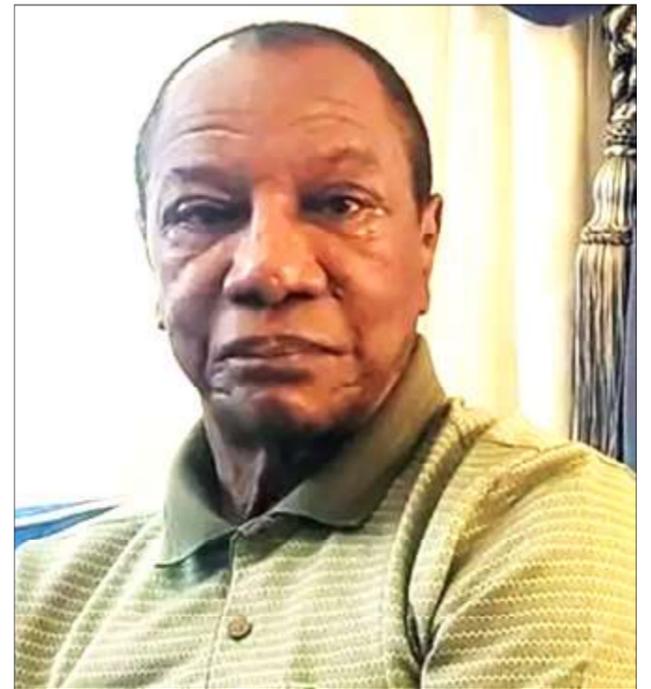
nouvelle étape dans les mesures entreprises pour assurer la propreté et le bon fonctionnement des infrastructures urbaines sous l'égide du gouvernement de transition actuel.

Saliou Keita

ÉLÉPHANT RPG FACE AUX MOUSTIQUES

Alpha frappe fort dans une déclaration explosive depuis la Turquie

Alpha Condé, en une déclaration percutante depuis la Turquie, a comparé le parti au pouvoir, le RPG, à un éléphant imperturbable face aux moustiques. L'ancien président a livré ses convictions avec force au cours d'une visioconférence, tenue le samedi 28 octobre, en présence de ses partisans réunis en assemblée générale au siège du RPG Arc-en-ciel à Gbessia.



Alpha Condé n'a pas mâché ses mots, confrontant directement Morissanda Kouyaté, ministre des affaires étrangères et des guinéens de l'étranger. Pour l'ex-chef d'État, la vérité éclate au grand jour après le coup d'État du 5 septembre : « On vous a dit que le pouvoir a quitté la chambre pour venir au salon. Mais tout le monde connaît la vérité aujourd'hui. Qu'est-ce qu'on vous dit aujourd'hui ? »

Faisant référence aux propositions de certains, y compris celles de Morissanda Kouyaté, en faveur d'un gouvernement d'union nationale, Alpha Condé a utilisé une métaphore saisissante pour illustrer sa perspective. Il a comparé le RPG à un éléphant, insistant sur le fait que les piqûres de moustiques se révèlent impuissantes face à une

telle puissance. Dans un avertissement contre les rumeurs mensongères, il a encouragé ses partisans à rester fidèles à la voie du RPG.

« Des allégations sur la formation d'un gouvernement d'union nationale avec mon accord circulent. Il faut en rire, d'accord ? » a-t-il demandé à ses partisans, recevant une réponse affirmative.

En concluant son discours, Alpha Condé a exhorté ses partisans à ignorer les agitations et à persévérer, déclarant : « Laissez les moustiques s'agiter. Allez, bonne réunion et bon courage ». Cette déclaration marque un moment significatif dans la politique guinéenne, mettant en évidence les tensions et les divergences persistantes entre les différents acteurs du pays.

Algassimou L Diallo

TRAGÉDIE À CONAKRY

Une jeune femme perd la vie lors d'une surprise d'anniversaire

Ce qui aurait dû être une soirée de célébration mémorable s'est transformé en une tragédie déchirante le vendredi 27 octobre dernier à Conakry. Alors que ses amies avaient organisé une surprise pour son anniversaire, la destinée a cruellement frappé Fatichou Komah en ce jour spécial marquant son arrivée sur cette terre.

L'ambiance était à la fête lorsque ses amies se sont réunies pour lui offrir une surprise d'anniversaire inoubliable. Vers 20h30, elle est rentrée chez elle, s'attendant à une soirée remplie de rires et de célébrations. À sa grande surprise, elle a trouvé ses proches réunis, chantant en chœur le chant traditionnel dédié à la célébration de sa naissance.

Cependant, le bonheur de cette soirée s'est rapidement transformé en cauchemar. Fatichou a été invitée à se retirer pour se préparer à découper le gâteau d'anniversaire. C'est alors qu'elle a soudainement ressenti une douleur lancinante dans sa poitrine, accompagnée de difficultés à respirer. Ses proches ont rapidement identifié cela comme une crise d'asthme.

Dans un état de souffrance insoutenable, il était impératif de la conduire



d'urgence à une clinique. Ses proches ont agi avec empressement dans l'espoir de la sauver de ce funeste destin. Malheureusement, malgré leurs efforts désespérés, Fatichou a succombé à ses douleurs. La terrible nouvelle du décès a été officiellement confirmée par les médecins, plongeant sa famille dans une profonde douleur.

Quelques heures seulement avant sa disparition tragique, une Fatichou joyeuse et pleine de vie avait partagé ses pensées sur le réseau social Facebook. « Aujourd'hui, je remercie le Seigneur pour les leçons apprises, les obstacles surmontés et les victoires remportées. Sa main protectrice m'a guidé tout au long de mon parcours », avait-elle écrit.

Elle avait poursuivi en disant : « Joyeux anniversaire à moi et merci, Seigneur, de me permettre de célébrer une année de plus... longue vie à moi. » Malheureusement, ce fut sa dernière publication de son vivant, laissant derrière elle une tragédie dévastatrice et une communauté en deuil.

Oumou Koultoumi Bah

LA MONTÉE INQUIÉTANTE DE LA CRIMINALITÉ À BOKÉ

Appels à l'aide face à une vague de cambriolages sans précédent

Le fléau de la criminalité s'accroît dans la commune urbaine de Boké, avec plusieurs cas de vols signalés récemment par de malheureux citoyens devenus la proie de ces criminels sans scrupules.

Il y a quelques semaines, au très animé Marché des 400 Bâtiments, la somme faramineuse de 15 millions de francs guinéens a été dérobée. Non loin de là, au Hangar Market, un sac contenant des téléphones, des objets de valeur et une somme de 600 000 GNF a mystérieusement disparu. Mari Sylla, l'une des victimes, a partagé sa terrible expérience.

« Une jeune femme s'est approchée de moi et m'a fait part de son intérêt pour l'achat d'une robe. Alors que j'étais occupé à chercher le vêtement parfait, elle s'est servie sournoisement de mon argent dans mon sac à main, s'élevant à la somme

conséquente de 500 000 GNF. C'est la première fois que je l'ai été cambriolé ici, même si un incident similaire s'est produit il y a quelques mois », a-t-elle déploré.

Les auteurs emploient diverses stratégies pour exécuter leurs actes infâmes. M'Baliala Tawel Camara, une vendeuse locale, a raconté son calvaire : « Ils ont pris mon sac directement dans ma boutique, contenant 600 000 GNF et mon téléphone portable. J'ai décidé de suivre le voleur, dans l'espoir de récupérer mes affaires. Dans la décharge, j'ai trouvé quelques objets, mais mon argent et mon téléphone étaient introuvables. Nous souffrons beaucoup de ce phénomène ici au marché.

De plus en plus préoccupé par la recrudescence de la criminalité dans la commune urbaine de Boké, Mamadou Aliou Bah appelle les autorités locales à prendre des mesures décisives pour freiner cette tendance alarmante.

« Nous sommes souvent victimes de vols ici. Des individus sans scrupules se font souvent passer pour des clients alors qu'en réalité ils ont des arrière-pensées. Le vendredi, notamment pendant les heures de prière, est un moment privilégié pour que ces criminels frappent. J'implore les autorités à tous les niveaux de venir à notre aide. Nous endurons d'immenses souffrances à cause de cette situation et demandons sincèrement de l'aide », a-t-il exprimé avec ferveur.

Djoubayirou Baldé

Le Démocrate
Votre hebdomadaire de tous les mardis

Aziz Camara

LES MINISTRES GUINÉENS SUR LA SELLETTE

Les DAF contraints de rester, une invite poignante du camp de Dalein à la CRIEF

Une affaire d'une gravité sans précédent secoue actuellement la Guinée, alors que 34 Chefs des Divisions Administratives et Financières (DAF) se voient interdits de quitter le territoire. Cette action, orchestrée par la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF), suscite de vives réactions au sein de l'opposition.

Souleymane Souza Konaté, conseiller en communication de Cellou Dalein Diallo, leader de l'opposition, interpelle ouvertement le procureur spécial de la CRIEF, exhortant ce dernier à ne pas s'arrêter en si bon chemin, mais à avoir le courage de convoquer

également les ministres impliqués.

Pour Souleymane Souza Konaté, la décision de la CRIEF d'interdire la sortie du pays à ces hauts fonctionnaires n'est que la première étape d'une enquête qui devrait aller bien plus loin. En effet, il estime que ces Chefs de DAF ne pourraient agir en toute impunité sans la complicité tacite des ministres. C'est dans cette perspective qu'il en appelle directement à la CRIEF pour pousser son enquête jusqu'à son terme.

« Nous disons que le parquet n'a pas été suffisamment courageux pour aller jusqu'au bout. Nous sommes dans une situation très difficile. La

justice de notre pays est devenue le problème là où elle devrait être la solution. Soit, on a le courage d'aller jusqu'au bout ou ne rien faire. Les DAF sont des exécutants, les ordonnateurs des dépenses au niveau des départements, ce sont les ministres », souligne-t-il avec véhémence.

Selon ce haut cadre de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), il est impératif de ne pas limiter les poursuites aux seuls Chefs de DAF, mais d'étendre l'enquête pour inclure les ministres. « Si l'on considère que les DAF sont corrompus, qu'ils ont participé à des activités de nature à pouvoir s'enrichir illégalement ou à dilapider les fonds publics, il faut avoir

le courage d'interpeller les ministres aussi. Parce que l'exécutant ne peut agir sans l'ordonnateur », martèle-t-il.

Cette affaire, qui ébranle la scène politique guinéenne, met en lumière les tensions grandissantes entre l'opposition et le gouvernement, ainsi que les enjeux cruciaux liés à la préservation des fonds publics dans le pays. Reste à savoir si la CRIEF répondra à cet appel pressant en élargissant son enquête et en convoquant les ministres pour répondre de leurs actes présumés. L'avenir politique de la Guinée pourrait bien dépendre de l'issue de cette affaire.

100 000 GNF POUR LE CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Éclaircissements d'Ousmane Gaoual Diallo

Le débat fait rage au sein de l'opinion publique guinéenne quant à la décision de l'État d'exiger des frais non remboursables de 100 000 GNF aux candidats souhaitant participer au concours de recrutement de la fonction publique. Pour répondre aux critiques, le ministre des télécommunications, Ousmane Gaoual, a pris la parole lors d'une rencontre avec les médias, au siège du porte-parolat du gouvernement. Voici sa réaction.

D'emblée, le ministre a tenu à réfuter l'accusation d'arnaque qui a été formulée à l'encontre de l'État. Selon lui, le terme « arnaque » suggère une pratique frauduleuse visant à subtiliser quelque chose, une activité illégale. Il a insisté sur le fait que lorsque le gouvernement communique, il le fait en se conformant à la loi, et que les décisions du ministre de la fonction publique sont prises en conformité avec celle-ci.



Le ministre a également encouragé ceux qui critiquent cette démarche à se plonger dans la législation en vigueur pour comprendre la justification de ces frais non remboursables. Il a rappelé que le communiqué relatif au concours spécifie clairement que ces frais ne seront pas restitués. Il a fait une analogie avec les frais que les citoyens guinéens doivent parfois déboursier pour obtenir un visa dans les ambassades étrangères. À cet égard, il a interrogé : « Quand vous allez chercher un visa, vous ne payez pas ? ».

Ousmane Gaoual Diallo a souligné que les services publics peuvent nécessiter des ressources pour organiser divers événements, dont les concours de recrutement font partie. Il a précisé que ces frais servent également à évaluer la détermination des candidats à s'engager dans le processus de sélection, ce qui contribue à garantir la qualité des futurs employés de l'État.

Le ministre a rappelé que la Guinée n'a pas organisé de concours d'accès à la fonction

publique depuis un certain temps, et que cette opportunité devrait être saluée. Il a invité les jeunes à se préparer sérieusement pour le concours, en travaillant dur et en s'entraînant mutuellement. Il a également souligné que l'État a déjà fait des efforts pour réduire les exigences en matière de documents à fournir pour les candidats, afin de minimiser les coûts associés au processus de candidature.

En conclusion, le ministre a tenu à souligner que les 100 000 GNF demandés ne sont pas excessifs, et que de nombreux étudiants guinéens reçoivent cette somme au titre de bourses d'études. Il a insisté sur le caractère relatif de cette somme, admettant que certains pourraient la trouver élevée, mais il a rappelé que l'État fait des efforts pour rendre le processus de candidature plus accessible économiquement, montrant ainsi son souci des difficultés que peuvent rencontrer les citoyens.

Abdoul Chaolis Diallo

LE RÉVEIL URGENT POUR SAUVER LA TRANSITION

Bah Oury alerte sur les retards dans la mise en place de la délégation générale des élections

Le 28 octobre 2023 - Bah Oury, le président de l'Union des démocrates pour la renaissance de Guinée (UDRG), exprime sa préoccupation face aux retards persistants dans la mise en place de la délégation générale des élections. L'ancien ministre guinéen a pris la parole lors de l'assemblée générale de son parti politique, tenue ce samedi à Conakry, pour adresser un appel pressant aux autorités guinéennes. Selon lui, il est impératif d'accélérer la création de cet organe essentiel afin d'éviter tout décalage dans le calendrier de la transition.



Bah Oury a déclaré : « La délégation générale des élections doit être installée. Son absence risque d'entraîner des retards et des obstacles inutiles. Par conséquent, j'appelle le ministre de l'Administration du Territoire à prendre des décisions rapides pour concrétiser la mise en place de la délégation générale des élections. Cette institution, à travers la nomination de ses responsables, permettra la création de l'observatoire des élections. »

Il rappelle l'accord conclu dans le cadre du dialogue inter-guinéen, où il avait été convenu que le ministère de l'Administration du Territoire, par le biais de ses délégations générales des élections, serait responsable de l'organisation des élections pendant la période de transition. Pour garantir la transparence de ce processus, un observatoire composé de

représentants des partis politiques et de la société civile devait superviser chaque étape.

Cependant, Bah Oury exprime sa vive inquiétude quant au retard accumulé dans la mise en place de la délégation générale des élections, retardant ainsi la création de l'observatoire chargé de surveiller le déroulement des élections. Il insiste sur le fait que la responsabilité de surmonter cette situation incombe au gouvernement guinéen, soulignant qu'il ne s'agit pas d'un problème financier, mais plutôt de la prise de décisions cruciales.

Le président de l'UDRG met en garde contre les conséquences de ce retard sur le calendrier de la transition : « Le retard actuel pourrait ajouter de 4 à 6 mois au processus. Il est impératif que le gouvernement prenne conscience de la situation et agisse rapidement. Avec une volonté politique et une détermination sincère de la part des équipes responsables, il est possible de réduire ce retard et de

respecter les échéances. »

Bah Oury insiste sur le rôle essentiel du président de la transition dans cette affaire : « Le président de la transition doit se réveiller et agir dès maintenant.

Il est temps que la période de récréation prenne fin. Cela relève de sa responsabilité directe. Il doit prendre les décisions nécessaires pour apporter des changements concrets et désigner des personnes véritablement engagées dans la réalisation de cette mission, qui est de permettre à la Guinée de rétablir l'ordre constitutionnel dans la paix, la sérénité, et la stabilité, car c'est ce qui importe le plus. »

Les attentes demeurent fortes quant à la mise en place de la délégation générale des élections, et la nation guinéenne espère que les autorités gouvernementales répondront à cet appel pressant pour garantir une transition en douceur et le retour à l'ordre constitutionnel.

Abdoul Chaolis Diallo

LA CRISE DES CONDUCTEURS DE TAXI-MOTOS À KANKAN

L'appel urgent pour alléger le fardeau des frais de plaques d'immatriculation et assurances

À Kankan, une situation de frustration grandissante parmi les conducteurs de taxi-motos a été exacerbée par les coûts prohibitifs des plaques d'immatriculation et des assurances, des exigences imposées aux différents postes de contrôle par les autorités de la sécurité routière.



La plaque d'immatriculation et l'assurance figurent parmi les documents que l'État demande aux propriétaires de ces engins pour garantir leur conformité avec le code de la route et assurer leur libre circulation. Toutefois, à Kankan, la réalité est tout

autre, affirment les conducteurs de taxi-motos qui se sentent de plus en plus dépassés par la situation.

« Certes, l'initiative d'introduire ces plaques d'immatriculation et vignettes est louable, mais pour nous, la réalité est bien différente.

Nos revenus ne correspondent pas du tout à ces dépenses.

Les plaques sont excessivement coûteuses, et la population en pâtit », a confié Kaba Condé, l'un des conducteurs de taxi-motos de la région.

Ce sentiment de frustration est partagé par de nombreux autres chauffeurs de taxi-motos de Kankan.

« Si l'État exige que la plaque coûte un million de francs guinéens, alors je peux tout aussi bien fixer le prix de ma course pour le compenser, mais cela se traduirait par une charge financière plus lourde pour la population. Si des mesures sont prises contre

nous, cela ne serait pas bénéfique. Il y a des endroits où les gens sont contraints de marcher jusqu'au grand marché en raison des multiples barrages routiers », a ajouté Foromo M, un autre chauffeur de taxi-moto.

Les conducteurs de taxi-motos de Nabaya lancent un appel aux autorités actuelles pour réviser les tarifs afin de soulager la population. Foromou M, un autre conducteur, souligne : « Imaginez avoir une vieille moto, et l'on vous demande de payer plus de 950 000 francs guinéens pour une nouvelle plaque, alors que vous en avez déjà acheté une.

La plaque rouge, c'est l'État qui nous l'a vendue. Maintenant, on nous impose d'acheter une nouvelle plaque. C'est extrêmement compliqué pour nous, et en

plus, c'est excessivement cher.

C'est là le véritable problème. Nous demandons à l'État de réduire le coût des plaques. Il n'y a pas d'emploi, et le taxi-moto est notre seule source de revenus pour subvenir aux besoins de nos familles », a-t-il insisté.

Il est important de noter que de nombreux conducteurs de taxi-motos préfèrent actuellement perdre des clients plutôt que de risquer de se faire prendre dans les rets de la police routière en raison de ces coûts excessifs.

La tension monte à Kankan, et il est impératif que des mesures soient prises pour résoudre ce problème pressant qui pèse lourdement sur la vie de la population locale.

Mamadi Traoré

LA RÉGION DE KANKAN EN PROIE À DES ATTAQUES ARMÉES EN COURS

Les citoyens exigent des mesures de sécurité plus strictes

La région de Kankan a récemment connu une recrudescence des attaques armées menées par des bandits contre ses citoyens. Malgré l'implication des forces de défense et de sécurité dans la lutte contre la criminalité qui sévit dans la savane guinéenne, la population reste loin d'être rassurée et vit dans un malaise général.

L'insécurité dans cette région est devenue un phénomène très périlleux, dénoncé par Sékou Doussou Keïta, un habitant de Kankan, qui a déclaré : « Si l'on observe la situation dans la préfecture de Kankan, il y a des autorités chargées de la sécurité de la ville. Or, à Kankan, Siguiri, et Mandiana, des attaques sont encore enregistrées de manière régulière. »

Cette situation préoccupe profondément un autre citoyen de Kankan, Ibrahim Keïta. Il a souligné l'anxiété que provoquent ces événements en disant : « Imaginez ! Un père de famille qui s'inquiète chaque jour dans son magasin pour nourrir sa famille, et puis des voyous viennent voler son commerce du jour au

lendemain. C'est vraiment une situation inquiétante ».

Par ailleurs, la situation est perçue à tort ou à raison comme un manque d'agents de sécurité sur le terrain. Sékouba estime : « Dans ce qui s'est passé récemment à Siguiri, les bandits ont attaqué des orpailleurs en plein jour. Si je me souviens bien, ils ont frappé deux fois au même endroit mercredi et jeudi à midi. A la réflexion, il semble presque que les militaires soient complices avec les bandits pour ne pas les avoir appréhendés. » Sékouba exhorte les autorités compétentes à s'impliquer plus efficacement dans la lutte contre le banditisme dans la région de Kankan.

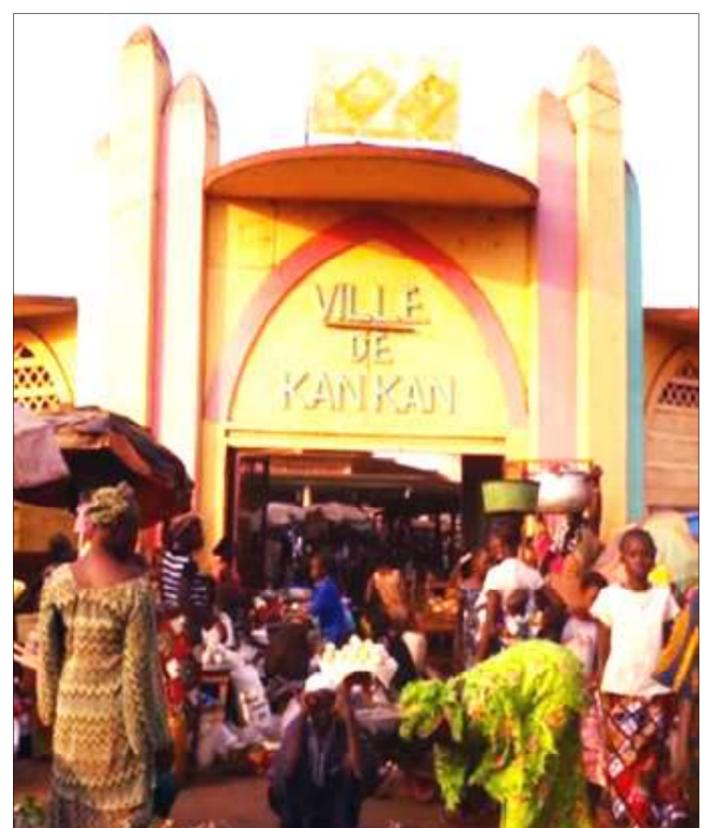
« J'appelle les autorités

de la préfecture de Kankan à prendre en charge la sécurisation de la ville. Si elles ne parviennent pas à sécuriser la ville, elles doivent être remplacées par des personnes compétentes », a-t-il insisté.

Pour lutter contre le banditisme, « il faut d'abord lutter contre le trafic et la consommation de drogue. Il n'y a pas d'autre solution. C'est mon message au président de la transition ». Ce sentiment est largement partagé par Mme. Diaka Diané et Ibrahim Keïta.

Il convient de noter que, ces derniers temps, divers criminels ont été appréhendés lors de patrouilles des forces de défense et de sécurité.

Mamadi Traoré



Santé... Santé... Santé...

CANCER

(Suite et fin)

Les conseils d'une coiffeuse pour prendre soin de nos cheveux pendant (et après) le traitement



» Aussi, les cheveux peuvent repousser en Z, être indisciplinés, mousseux, voire être blancs un moment ou définitivement. On conseille donc parfois de raser les repousses, de manière à obtenir ensuite

une chevelure plus saine, souple et brillante.

QUELLE SOLUTION POUR EN PRENDRE SOIN ?

Se faire accompagner par une association dédiée (comme la Ligue

nationale contre le cancer), trouver un conseil adapté auprès du personnel compétent ou coachs spécialisés, bénéficier de soin de support... Ces opportunités sont une vraie aubaine pour les patients. « **Les sociocoiffeuses accompagnent du diagnostic à la rémission. Elles réalisent des soins détoxifiants pour normaliser le follicule pileux, ou apaisants à base d'argile pour le cuir chevelu** », indique Marjorie Tatar.

Retrouver l'estime de soi en cure. Le rétablissement postcancer s'est renforcé. Plusieurs stations thermales, par exemple, proposent des cures conventionnées postcancer (Avène,

La Roche-Posay) ou

dédiées au cancer du sein (thermes Adour à Dax ou Chaîne thermale du soleil, dans lesquelles, outre les soins, on trouve des ateliers. Le but ? Aider à se réapproprier son corps, retrouver l'estime de soi, mais aussi apporter plus de confort par le conseil, la formation à l'automassage...

Trouver SA perruque. Comme elles laissent le cuir chevelu respirer, elles n'empêchent pas la repousse, mais aident à garder confiance pendant les traitements », rassure la sociocoiffeuse.

Depuis 2019, elles sont prises en charge par la Sécurité sociale dans un parcours de soins en oncologie sur simple ordonnance d'un médecin ou infirmier en pratique avancée. La nomenclature

prévoit aussi l'accompagnement du patient par un professionnel (à l'hôpital ou en institut spécialisé) comme les sociocoiffeuses.

Booster les repousses. Après les traitements, et avec accord de l'oncologue, on peut activer les repousses à l'aide de compléments alimentaires spécialisés, des soins à masser sur le cuir chevelu ou encore des séances de PRP chez un médecin esthétique. Cela consiste à injecter son propre plasma dans le cuir chevelu pour bénéficier de ses facteurs de croissance. Comptez toutefois au moins 3 séances à 500 € l'unité environ, non prises en charge par la Sécurité sociale.

Topsante.com

CANCER DU POUMON

Un vaccin qui augmente l'espérance de vie chez les patients

Le cancer du poumon est le 3e cancer le plus fréquent en France. Pour la première fois, un vaccin thérapeutique a montré des résultats sur la survie de patients atteints de cancers du poumon «non à petites cellules» avancés métastatiques.

Bonne nouvelle : une société de biotechnologie de Nantes (OSE Immunotherapeutics) a présenté ce 11 septembre, les résultats positifs de son vaccin thérapeutique baptisé Tedopi, chez des patients atteints de cancer avancé du poumon. «C'est le premier **vaccin contre le cancer** à montrer des résultats positifs sur la survie chez des patients atteints d'un cancer du poumon «non à petites cellules» avancé ou métastatique», annonce le Pr Benjamin Besse, directeur de la recherche clinique de Gustave Roussy (IGR, Villejuif).

Tedopi est ce qu'on appelle un «vaccin

thérapeutique» : ce sont des injections d'immunothérapie qui boostent le système immunitaire et l'aide à se défendre contre les cellules cancéreuses. Il n'est pas destiné à tous les patients qui reçoivent le diagnostic de cancer du poumon mais à ceux qui récidivent, avec des métastases qui résistent aux traitements existants et qui ont déjà réagi positivement à une immunothérapie.

L'essai clinique de phase 3, dont les résultats ont été présentés dans la revue Annals of Oncology montrent que ce «vaccin» réduit le risque de décès de plus de 40% par rapport à une chimiothérapie. Cela



représente un gain de survie moyen d'environ 3 mois et demi.

Cancer du poumon : combien de cas en France ?

Le cancer du poumon n'est pas rare ; il

s'agit même du troisième cancer le plus fréquent en France, avec 46 363 nouveaux cas enregistrés en 2018. Mais attention : «*il n'existe pas un cancer du poumon, mais plusieurs : c'est une maladie très hétérogène*», nous avertit

d'emblée le Pr. Nicolas Girard, pneumo-oncologue à l'Institut Curie.

En effet : si, comme leur nom l'indique, tous les cancers du poumon se développent initialement dans les poumons, «la tumeur cancéreuse à proprement parler peut se développer à partir de différentes cellules pulmonaires, ce qui donne des «types» de cancers bien précis» remarque le spécialiste.

(A suivre)

Topsante.com

MENACE NUCLÉAIRE RUSSE

Poutine ne compte pas attaquer, mais «rappeler ses capacités de dissuasion»

La Russie a procédé, mercredi, à des tirs d'essai de missiles balistiques pour simuler une «frappe nucléaire massive» de riposte et révoqué sa ratification d'un traité interdisant les essais atomiques. Des événements qui ne constituent pas une menace immédiate, mais confortent un peu plus le recul de la politique mondiale de contrôle des armes nucléaires, selon la chercheuse Héroïse Fayet. Entretien.

Vladimir Poutine agite à nouveau la menace du bouton rouge. Le président russe a supervisé, mercredi 25 octobre, des tirs de missiles balistiques lors de manœuvres militaires visant à simuler une «frappe nucléaire massive», en réponse «à une frappe nucléaire ennemie», selon les mots du ministre de la Défense, Sergueï Choïgou.

Le même jour, la chambre haute du Parlement russe a approuvé la révocation de la ratification d'un important traité interdisant les essais atomiques.

Ce vote intervient dans un contexte de tensions grandissantes entre Moscou et Washington, engagés dans une course aux armements alors que perdure la guerre en Ukraine.

En février 2023, la Russie avait déjà décidé de suspendre sa participation à l'accord New START, dernier traité bilatéral liant les deux pays sur le contrôle des armements nucléaires, qui prévoit le plafonnement des ogives et bombes stratégiques déployées à 1 550.

Le vice-ministre des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, a indiqué que la reprise des discussions avec les Américains sur le renouvellement de ce traité, qui expire en 2026, était tout bonnement exclue «sans changement dans l'attitude profondément et fondamentalement hostile des États-Unis à l'égard de la Russie».

Pour analyser les risques de ces blocages entre les deux puissances, qui détiennent à elles deux près de 90 % de toutes les armes nucléaires existantes dans le monde, France 24 s'est entretenue avec Héroïse Fayet, chercheuse au Centre des études de sécurité de l'Ifri (Institut



français des relations internationales) et coordinatrice du programme Dissuasion et prolifération.

France 24 : Ce n'est pas la première fois que Vladimir Poutine évoque le recours à l'arme nucléaire dans le cadre de la guerre en Ukraine. Cette menace doit-elle être prise au sérieux ?

Héroïse Fayet : Pour la Russie, évoquer la menace nucléaire est une manière de rappeler les capacités de dissuasion dont elle bénéficie lorsqu'elle se retrouve en difficulté sur le terrain.

Les manœuvres auxquelles ont procédé l'armée mercredi ne sont pas les premières de ce type. C'est un exercice annuel et Moscou a bien pris

soin de préciser qu'il s'agit de simuler un tir de riposte en cas de «frappe nucléaire ennemie».

À mon sens, aucun signe ne permet de dire que le président russe pourrait déclencher l'arme nucléaire. La Russie considère le conflit en Ukraine comme un conflit local, or la dissuasion nucléaire permet justement d'éviter l'élargissement de ce type de conflit. L'utiliser serait totalement contre-productif.

Pouvez-vous nous expliquer les implications du Traité d'interdiction des essais nucléaires et pourquoi la Russie en a révoqué sa ratification ?

Ce traité interdit l'ensemble des essais nucléaires, y compris les essais souterrains, les seuls encore possibles du point de vue du droit international depuis l'accord de 1963 qui proscrit les essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace et sous l'eau.

Néanmoins, il faut signaler que ce traité d'interdiction complète n'est pas encore entré en vigueur car il doit d'abord être ratifié par certains pays comme les États-Unis et la Chine. La Russie avait déjà

négociations sont-elles encore possibles où l'accord est-il voué à expirer en 2026 ?

La Russie a déjà suspendu sa participation, on peut donc considérer que New START est enterré. Ce type de traité se négocie des années à l'avance et à l'heure actuelle il n'y a pas de discussions. La

question de la maîtrise des armements est parasitée par les rivalités entre puissances, alors qu'elle devrait en être protégée.

Elle pâtit des tensions entre Moscou et Washington mais aussi entre Washington et Pékin. La Chine ne veut pas rentrer dans ce type d'accord avec les États-Unis au moment où elle accroit, de manière très rapide, son arsenal nucléaire. Mais elle demeure encore derrière Washington et Moscou. Cet accroissement est essentiel du point de vue de Pékin pour affirmer son statut de première puissance mondiale. À l'inverse, les Américains, qui souhaitent limiter la puissance chinoise, y sont évidemment favorables.

Pendant ce temps, les normes internationales de maîtrise des armements reculent. Toute l'architecture de désarmement, construite au cours de la Guerre froide, est en train d'être détricotée.

menacé de se retirer pour se mettre à égalité avec la position américaine. C'est désormais chose faite, même si cette «dératification» est plutôt symbolique.

Dans le contexte actuel de tensions accrues avec Washington, la Russie veut être prête, dans l'éventualité où les États-Unis conduiraient des tests, même si en réalité aucune des deux parties ne le souhaite.

Pour la Russie, il s'agit plutôt d'un effet d'annonce visant à critiquer des normes considérées comme imposées par l'Occident. Car le tabou sur les essais nucléaires est toujours très important, personne ne veut y être associé, mis à part la Corée du Nord qui est le dernier pays à en avoir conduit.

Concernant l'accord New START, sur le contrôle des armements nucléaires, des

Billet

Je viens de visiter une exposition portant sur la Guinée en cartes postales, deux images contrastées me montent à l'esprit : d'abord la Guinée d'hier, une terre paradisiaque habitée par des populations asservies par un régime colonial. Ensuite la Guinée d'aujourd'hui, un pays en voie de paupérisation poussée du fait des clans maffieux ses propres rejets. On n'est pas sorti de l'auberge, hélas !

Walaoulou BILIVOGUI

PEER DE JONG

La stratégie de l'armée israélienne « est de détruire définitivement le Hamas »

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a annoncé samedi soir que la seconde phase de la guerre contre le Hamas débutait dans la bande de Gaza où les troupes israéliennes opèrent au sol depuis vendredi soir. Le nombre de victimes civiles explose et la croix rouge dénonce des « souffrances intolérables ». Peer de Jong, ancien colonel des troupes de Marine et vice-président de l'Institut de formation Themis est notre invité ce matin pour faire le point sur la situation militaire et diplomatique.



RFI : Comment qualifiez-vous ce à quoi nous assistons dans la bande de Gaza ?

Peer de Jong : On va assister à une espèce de guerre totale, qui est totalement inhabituelle pour les Israéliens qui étaient plutôt des adeptes des guerres très courtes. Là, on va vers une guerre totale, et comme l'a dit le Premier ministre israélien, une guerre qui va être longue. Une guerre qui va être destructrice, et c'est peut-être un rôle à contre-emploi qui va être extrêmement destructeur tant pour les soldats israéliens que, évidemment, pour la population gazaouie.

L'armée israélienne dit avoir attaqué « plus de 450 cibles militaires » du Hamas hier, samedi. Quelle stratégie l'armée israélienne semble-t-elle adopter à l'heure qu'il est et depuis vendredi ?

Il y a deux impératifs pour Tsahal : le premier, c'est de préserver ou de libérer les otages le plus vite possible. Et le deuxième, c'est de préserver les effectifs puisque c'est une armée qui n'est pas pléthorique.

C'est pour ça qu'on voit bien que suite au discours du Premier ministre hier, il y a trois phases qui se mettent en place. La première, c'est une phase de destruction qui est quasiment terminée. Il y a une deuxième phase qui est une phase d'exploitation, c'est celle qui a commencé avant-hier. Et puis, il y aura une phase de reconstruction. Et dans cette phase d'exploitation, on voit que les modes d'action de Tsahal ne sont pas des modes d'action habituels ou

«Donc, encore une fois, ce n'est pas une guerre qui va être très facile pour Tsahal. Encore une fois, ça va être destructeur. C'est pour ça que la stratégie aujourd'hui des Israéliens est d'économiser les objectifs et de mettre en place une espèce de tapis de bombes pour éviter que les soldats aient trop de pertes, et éventuellement exploiter au fur et à mesure.»

linéaires, tels qu'on peut les voir entre l'Ukraine et la Russie. Ce sont des modes d'action qui vont viser à mettre en place des tirs d'artillerie ou des tirs d'appui extrêmement massifs. Ce qu'on appelle chez les Américains le *carpet bombing* : ils vont tout détruire quelque part. Derrière, ils vont exploiter avec des coups de sonde, avec des raids blindés, pour détruire des résistances résiduelles ou éventuellement pour libérer des otages, s'ils arrivent à le faire.

Quelles sont les capacités de résistance du Hamas face à cette offensive ? On sait qu'Israël cible notamment les tunnels dans ses frappes aériennes, qui sont le fer de lance de la défense du Hamas, mais est-il possible d'éliminer complètement cette menace des souterrains ?

Ça me paraît difficile parce qu'il y a deux combats. Le premier, c'est le combat aérien, le combat au premier étage, je dirais, c'est le combat sur le sol. Et puis, après, vous avez une deuxième guerre

qui se prépare, c'est la guerre dans les sous-sols, la guerre dans les tunnels, qui n'a pas commencé, et donc c'est ça le vrai sujet. Le deuxième point, c'est quelle est la capacité de résistance du Hamas ? Elle est très importante pour deux raisons : d'abord, ils sont préparés, ils connaissent le terrain, ils sont entraînés, ça c'est évident. Ensuite, il y a une espèce d'esprit de sacrifice extrêmement important. Donc, encore une fois, ce n'est pas une guerre qui va être très facile pour Tsahal. Encore une fois, ça va être destructeur. C'est pour ça que la stratégie aujourd'hui des Israéliens est d'économiser les objectifs et de mettre en place une espèce de tapis de bombes pour éviter que les soldats aient trop de pertes, et éventuellement exploiter au fur et à mesure.

Est-ce qu'au même titre qu'Israël s'est fait surprendre le 7 octobre, l'armée pourrait être surprise aujourd'hui sur le terrain ?

Je ne crois pas, parce que l'on voit bien que depuis trois semaines, ils ont pris toutes les mesures. Il y a une espèce de guerre du renseignement extrêmement puissante. Je ne pense pas qu'ils puissent se faire surprendre. Je pense que le choc du 7 octobre a été tel qu'aujourd'hui l'armée israélienne est particulièrement motivée également pour aller dans Gaza. Je pense que c'est quasiment un choc idéologique. En tout cas, c'est un choc qui vise à détruire définitivement le Hamas, qui est quand même une structure terroriste, il ne faut pas l'oublier : ils ont pris 229 otages dont un bébé. Donc, on est vraiment sur un modèle de survie pour les Israéliens. Ils ne peuvent pas laisser le Hamas derrière eux. L'objectif, c'est clairement de détruire le Hamas et d'éviter qu'il puisse ressurgir de ses cendres.

Hier, on évoquait des centaines de bâtiments, d'immeubles détruits à Gaza dans ces nouvelles frappes israéliennes. Le Hamas affirme que de nombreux Gazaouis ont

été tués hier et cette nuit. Ce matin, on apprend qu'internet est en cours de rétablissement dans l'enclave après plus de 24 heures de coupure quasi-totale. Est-ce que l'armée israélienne avait un intérêt à empêcher pendant ces 24 heures les images de Gaza de nous parvenir ?

Oui, parce qu'il y a une guerre de l'information qui est extrêmement importante, et évidemment, il fallait empêcher ces images de parvenir. La deuxième chose, c'était pour éviter surtout que le Hamas communique par les réseaux sociaux, par le système internet et par ces moyens de communication. Donc, il fallait tout arrêter. Maintenant, ils ont rouvert, et pourquoi ils ont rouvert ? Parce que le Hamas va rediscuter. La population va discuter entre elle, les réseaux sociaux vont re-fonctionner. Ce qui veut dire qu'il va y avoir de l'information à partir de là. Grâce à l'Osint, l'*open source intelligence*, ils vont pouvoir avoir de l'information et essayer de déterminer les lieux où se trouvent les otages. C'est ça le cœur du problème aujourd'hui.

Il y a aussi la question de l'opinion israélienne qui se pose : les familles des otages sont de plus en plus critiques. On a vu le nom de Benjamin Netanyahu hué hier, samedi, pendant une manifestation de ces familles, elles s'inquiètent du risque que fait peser l'offensive sur leurs proches. Est-ce que le soutien israélien à l'offensive pourrait s'étioler sur cette question ?

C'est le risque majeur que court actuellement Netanyahu et son gouvernement. Bien évidemment, il y a une pression énorme qui va s'exercer sur ce gouvernement à travers son opinion publique, mais également les opinions publiques mondiales.

Rfi

(Suite à la page 4)

LE CALVAIRE DE JULIAN JEANVIER

Un retour éphémère suivi d'une nouvelle blessure

Le parcours tumultueux de Julian Jeanvier en Turquie se heurte à un nouvel obstacle, réduisant ses chances de revenir sur les terrains de football. Après avoir à peine surmonté une blessure antérieure, le défenseur guinéen a été contraint de regagner l'infirmerie, mettant en suspens sa participation au sein de l'équipe.

Depuis son arrivée chez Kayserispor, Julian Jeanvier n'a pas eu l'occasion de s'imposer comme prévu. Malgré ses compétences en tant que défenseur central expérimenté, sa contribution au club de première division turque est encore en suspens. Sa dernière blessure, survenue juste avant la récente pause internationale, l'a empêché de participer aux deux matchs amicaux de la Guinée contre la Guinée-Bissau et le Gabon.

Malgré un retour à l'entraînement il y a quelques jours, son expérience sur le terrain a été de courte durée. Lors d'une séance le 25 octobre, le joueur âgé de 31 ans a ressenti des douleurs à l'aine, et les examens médicaux ont révélé la présence d'un léger œdème entre les muscles internes de sa cuisse droite. Cette nouvelle blessure soulève des doutes quant à sa disponibilité pour le début des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, programmé pour le mois de novembre à venir.

À présent, l'incertitude plane quant à la participation de Julian Jeanvier dans les compétitions à venir, laissant planer des inquiétudes quant à sa capacité à retrouver pleinement sa forme physique et à contribuer pleinement sur le terrain.

Louda Dia

EXPLOIT DE SORY KABA

Las Palmas triomphe grâce à son premier but et décroche la victoire contre Almeria en Liga



En une performance captivante ce samedi, Sory Kaba a finalement brisé le silence qui pesait sur son compteur buts avec Las Palmas. L'international guinéen a marqué le but décisif en toute fin de match, offrant une victoire (1-2) de haute volée à son club contre Almeria.

La longue attente pour

trouver le chemin des filets sous les couleurs de Las Palmas a enfin pris fin pour Sory Kaba. Le 28 octobre dernier, lors de la 11e journée de la Liga, l'attaquant guinéen a inscrit son premier but. Ce coup magistral a été réalisé lors du déplacement de Las Palmas sur le terrain d'Almeria, en première

division du championnat espagnol. Kaba, qui est entré en jeu à la 60e minute, a été le protagoniste incontesté de la fin de cette rencontre.

À la 90+4e minute, dans les derniers souffles du jeu, il a saisi une opportunité décisive. Sur un ballon mal repoussé par la défense adverse, l'attaquant l'a récupéré et a battu le gardien d'Almeria d'une frappe instinctive. Ce but crucial a non seulement scellé la victoire de Las Palmas, mais a également propulsé le joueur de 28 ans au statut de buteur, ajoutant une passe décisive à son actif après 9 matchs disputés avec l'équipe. Sory Kaba a ainsi démontré sa détermination et son talent, offrant une lueur d'espoir pour Las Palmas dans cette saison de Liga et marquant un jalon mémorable dans sa propre trajectoire sportive.

Louda Dia

LE STADE DE REIMS PRIVÉ DE SON JOYAU DÉFENSIF

Ibrahim Diakité, jeune talent guinéen, contraint à l'écart suite à une blessure

Reims - Un coup dur pour le Stade de Reims alors qu'Ibrahim Diakité, le talentueux défenseur guinéen, fait face à une période d'indisponibilité suite à une blessure survenue lors d'une séance d'entraînement ce vendredi.

Ibrahim Diakité, qui avait commencé à s'imposer progressivement au sein de l'équipe rémoise, voit son élan stoppé net. Le jeune latéral droit guinéen a subi une blessure à la cheville lors de la séance d'entraînement du vendredi 27 octobre. Une infortune qui le tiendra éloigné des terrains pour une durée estimée entre trois à quatre semaines.

Rentré de son prêt à Eupen, en deuxième division belge, à la fin de la saison dernière, le jeune prodige



âgé de seulement 19 ans avait déjà disputé trois matchs de championnat avec le Stade de Reims au cours de cette saison. Malheureusement, il sera contraint de faire l'impasse sur le match de ce samedi, correspondant à la 10e journée de la Ligue 1 française, qui verra le Stade de Reims accueillir Lorient.

De plus, il manquera également les prochaines sorties de l'équipe rémoise, laissant un vide important dans la défense. Les supporters du Stade de Reims devront patienter avant de revoir le jeune talent guinéen fouler à nouveau les pelouses de la Ligue 1.

Louda Dia

CAN 2023

Retour à la normale avec 23 joueurs par équipe

Après une exception justifiée lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des Nations, la Confédération africaine de football (CAF) annonce un retour aux règles traditionnelles pour la CAN 2023. Les 28 joueurs autorisés en raison de la pandémie de Covid-19 en 2022 cèdent la place aux 23 joueurs habituels par équipe.

La CAN 2022, qui s'était tenue au Cameroun en janvier de cette année, avait vu la CAF assouplir ses règles en permettant à chaque pays participant d'envoyer un contingent de 28 joueurs. Cette décision exceptionnelle était motivée par les contraintes sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 qui avait sévi dans le monde entier.

Avec la pandémie désormais sous contrôle, la CAF a pris la décision de rétablir la norme établie, conformément aux standards internationaux, pour la CAN 2023. Cette compétition majeure, prévue pour se dérouler en janvier-février 2024 en Côte d'Ivoire, imposera à chaque pays participant la limite traditionnelle de 23 joueurs par équipe.

Selon nos sources, les sélections nationales doivent déposer leurs listes de joueurs pré-convoqués au bureau de la CAF au plus tard le 14 décembre prochain. Cette décision marque un retour à la régularité et à la tradition dans la gestion de l'une des compétitions sportives les plus prestigieuses du continent africain.

Louda Dia